PROBLÈMES DE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION CACAOYÈRE DANS LES DISTRICTS DE SEMBÉ ET SOUANKÉ (CONGO)

Bernard GUILLOT

Résumé

Les districts de Sembé et Souanké, dans le nord de la république du Congo, renferment 22 000 habitants sur une surface de 22 000 km² (1 hab. au km²). L'économie est dominée par la culture du cacaoyer. Le développement de la production est limité par la rarcté des hommes, qui sont en outre très mal répartis, puisque le tiers seulement des habitants vit dans les zones favorisées. La fertilité des terres du secteur oriental (district de Sembé), où les revenus par tête atteignaient 80 dollars en 1972, incite à proposer une redistribution de la population. Ces déplacements permettraient d'atteindre 3 500 tonnes de cacao en 1985. Une modification des techniques et le recours à l'immigration permettraient seuls de dépasser ce niveau.

Abstract

The Sembé and Souanké districts in the northern part of the Congo Republic have a total population of 22 000 inhabitants for a surface area of 22 000 sq. km. (1 inhab. per sq. km.). Their economy is based on cocoa, but production is limited by the low population and its bad geographical distribution, only a third of the inhabitants living in the most favourable areas. A better population distribution would develop the very fertile eastern part (Sembé district), where per capita income reached 80 dollars in 1972. This redistribution would increase cocoa production to 3 500 tons in 1985; a higher level could only be obtained through improved farming techniques and immigration.

Avant-propos

Nous tenons tout particulièrement à remercier de leur aide les autorités Congolaises, dont l'initiative est à l'origine de ce travail, la population de cette attachante région pour la gentillesse jamais démentie de son accueil, et les habitants de Boutazab, dont certains nous ont beaucoup facilité la tâche, en particulier A. NAKOUZAL et B. GONOK. Nous sommes également beaucoup redevables à nos collègues de l'O.R.S.T.O.M. B. DENIS, G. DUPRÉ, R. Jamet et D. Martin de leur collaboration amicale et de leurs conseils. Nous n'avons eu que de bonnes relations avec les services de l'O.N.C.P.A., notamment avec M. Mbaloumbi. Enfin l'appui que nous a apporté M. DURAND a été souvent déterminant pour tout ce qui concerne les statistiques de commercialisation.

Les districts de Sembé et Souanké forment la partie occidentale de la région de la Sangha, dans le nord de la république du Congo. Limitrophes du Cameroun et du Gabon ils couvrent, entre 1°20 et 2°20 de latitude nord et 13°11 et 15°52 de longitude est, une superficie de 22 000 km² et renferment 22 000 habitants environ.

Le relief est marqué par l'opposition de deux types de paysage dont les limites coincïdent avec celles des grandes unités géologiques. Au sud-ouest le socle granito-gneissique est évidé en une cuvette où prédominent de vastes zones planes souvent inondées, d'où émergent quelques massifs importants de grès et quartzites (Mont Nabemba, Monts Badondo). A l'est les terrains sédimentaires de la série Sembé-Ouesso, qui comprennent essentiellement

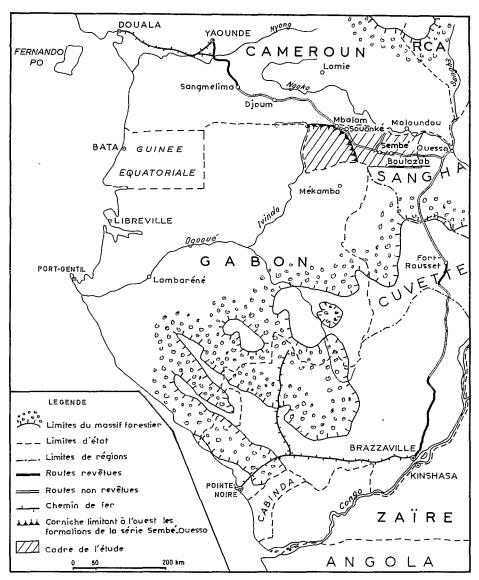


Fig. I. - Croquis de situation.

des grès-quartzites, des calcaires, des argilites, des tillites (1) et de nombreuses intrusions doléritiques, sont découpés par les affluents de la Ngoko en un réseau de collines et de plateaux.

Les habitants tirent la presque totalité de leurs revenus du cacao et les progrès économiques de la région sont étroitement liés à cette culture. Le développement en est malheureusement limité par la rareté des hommes, qui freine la mise en valeur d'une zone qui jouit par ailleurs de conditions climatiques favorables et qui dispose localement et sur d'assez grandes surfaces de très bons sols. C'est ce dernier point qui a incité les autorités congolaises à envisager un « Projet de développement de la culture du cacaoyer », où sont envisagées deux types d'actions, celles qu'on peut «entreprendre en milieu traditionnel » et les « possibilités de création de nouvelles plantations en blocs industriels ». Ont été confiés à l'O.R.S.T.O.M. les travaux de photointerprétation, la prospection pédologique et les

⁽¹⁾ Conglomérats glaciaires et péri-glaciaires.

études « sociologiques et humaines ». A la SEDES (1) revenait la résolution des problèmes techniques ; ses experts devaient réaliser, avec l'appui des services congolais compétents, un recensement des agglomérations (Ouesso, Sembé et Souanké), et contrôler le déroulement de l'enquète-pilote réalisée par la FAO dans le cadre des opérations du recensement agricole.

L'objet des études sociologiques et géographiques était défini comme suit : faire le « bilan de la force de travail disponible », examiner les « problèmes relatifs aux structures sociales, économiques et juridiques traditionnelles », « situer le projet dans l'ensemble régional où il prendra place », « exploiter systématiquement les hypothèses de migration », enfin « fournir les éléments de choix des différentes structures d'exploitation envisageables ».

Je me suis personnellement occupé des problèmes posés par une population clairsemée et souvent mal répartie et, au sein des villages et des exploitations, des structures de la production, pour mieux définir les « actions à entreprendre en milieu traditionnel ».

Les sources dont nous allions théoriquement disposer formaient un ensemble satisfaisant. Une première approche de la population est donnée par le recensement administratif. Celui-ci, effectué tous les ans, comporte un certain nombre d'inconvénients; les cahiers de village (monographies), de valeur très inégale, sont souvent peu lisibles du fait des surcharges ; certains n'indiquent pas l'étatcivil et la colonne réservée à l'âge n'est pas toujours remplie; enfin des distorsions sont apparues entre le lieu de recensement et la résidence d'un nombre important de personnes. Ce défaut était d'autant plus ennuyeux que nous pensions établir des cartes de répartition de la production en fonction de la population. Cependant nous espérions rétablir les faits d'une part grâce au recensement des agglomérations effectué par la SEDES, et à l'autre bout par le recensement des villages (un sur quatre) visités par l'enquête agricole.

La production de cacao est bien connue grâce aux journaux de marché de l'ONCPA (2). Ceux-ci se présentent sous la forme de cahiers comptables, établis pendant les marchés, où sont enregistrés le nom des planteurs, les quantités qu'ils ont présentées et l'argent qu'ils ont touché en échange. Ils constituent une base sûre pour l'établissement de cartes de production et ils aident à apprécier à l'échelle régionale le degré d'implantation de l'économie cacaoyère et les variations dans la taille des exploitations.

Celles-ci devaient être appréhendées de façon

satisfaisante par l'enquète agricole, sauf pour les villages à l'écart des routes carrossables, qui en avaient été exclus d'office. En outre nous pensions compléter ces données par la réalisation d'une monographie de village dans les futures zones d'accueil des migrants, de façon à nous rendre compte de la façon dont les exploitations s'insèrent dans le milieu villageois et dont elles occupent le terrain. Les recherches des pédologues devaient enfin nous aider à reconnaître la qualité des divers sols utilisés par les planteurs et à délimiter les zones favorables à des implantations de colons.

Les centres locaux (Sembé et Souanké) posaient un problème particulier. Ils offrent un certain nombre de services (commerces, hôpitaux, écoles) qui fixent une importante population de planteurs et ceux-ci peuvent en même temps, eu égard au faible développement des agglomérations et au désert humain qui les entoure, obtenir une production d'un niveau satisfaisant. Il n'était pas question de procéder à des monographies, qui auraient exigé trop de temps et de moyens. Nous nous sommes limité à l'étude de Sembé, où la production est forte et dont le taux de croissance est élevé, et nous avons recouru à la méthode des transects pour évaluer le degré d'occupation du sol.

L'enquête agricole était comme on le voit absolument nécessaire pour assurer la cohérence de nos investigations. Malheureusement les enquêteurs, formés trop rapidement, mal contròlés et confrontés à un milieu difficile, ont expédié leur travail au point d'en rendre les résultats inutilisables. Le maïs par exemple n'a pas été mentionné alors que c'est une des principales cultures du pays. Les plans de parcelles sont fantaisistes ou même parfois inventés et les surfaces des cacaoyères sont en général très largement sous-estimées. Nous avons pu effectuer une enquête démographique pour contrôler la validité du recensement administratif, mais pour l'étude des exploitations le dommage était irréparable.

D'après le recensement de 1972 les districts de Sembé et Souanké sont peuplés par 17 584 Bantous, répartis en trois groupes ethniques : Fang (appelés ici Pahouin) (368) et Djem (3 168) au nord et à l'ouest de Souanké, Bakwele (12 705) partout ailleurs ; 1 343 personnes composent la population véritablement urbaine (commerçants, fonctionnaires). Les Pygmées n'ont été recensés que très partiellement ; leur nombre est évalué à 4 000 environ.

Au cours des cinquante dernières années les effectifs ont beaucoup varié. Après une réduction brutale entre 1925 et 1928 (de l'indice 100 en 1924

⁽¹⁾ Société d'Études pour le Développement Économique et Social.

⁽²⁾ Office National de Commercialisation des Produits agricoles, qui a en principe le monopole de la collecte.

on passe à l'indice 78 en 1928), provoquée par les recrutements pour la construction du chemin de fer Congo-Océan, on assiste à une faible diminution jusqu'en 1952 (indice 72). Depuis cette date le sens du mouvement est inversé puisque l'on enregistre une progression lente mais régulière (indice 82 en 1963 et 90 en 1972). Celle-ci est due à un sensible ralentissement de l'émigration car la pyramide des âges (fig. 2), à base réduite, laisse supposer l'existence d'un faible accroissement naturel.

Le taux de natalité, tel que nous avons pu l'estimer par l'enquête démographique (sondage au 1/6 environ) serait de 28 % /00. Comme le taux de fécondité est faible et la mortalité infantile importante (172 % /00) le taux de reproduction net n'est que de 1,29; autrement dit 100 femmes seraient théoriquement remplacées par 129 autres et l'accroissement naturel serait de 1 %, soit un doublement de la population en 70 ans seulement.

Parmi les causes de cette faiblesse du taux de reproduction on note la proportion anormalement forte de femmes n'ayant mis au monde aucun enfant né vivant (plus de 20 %) et les trop grands écarts entre les naissances (40 mois).

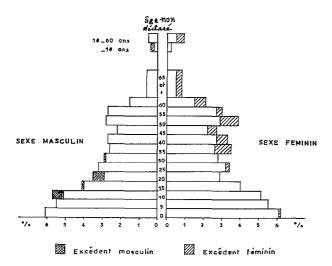


Fig. 2. — Bakwele, Djem, Pahouin, Pygmée, pyramide des âges, effectif: 17.057 pers.

Les chiffres de population qu'indique le recensement peuvent être localement très erronnés. La concordance avec les résultats de l'enquête est bonne dans seulement 8 villages sur les 26 que comporte l'échantillon. Pour tous les autres il faut admettre une réelle insuffisance des documents administratifs qui cependant ne se traduit globalement que par une faible (3,5 %) sous-estimation des effectifs.

Les différences se compensent à peu près, par le jeu des mouvements internes. Les effets de la fréquence des gros écarts, qui dans trois villages sur dix excèdent 30 %, et qui tendraient à rendre moins crédibles les cartes de population et les calculs d'indices de production par tête, peuvent par suite être sensiblement atténués en opérant des regroupements.

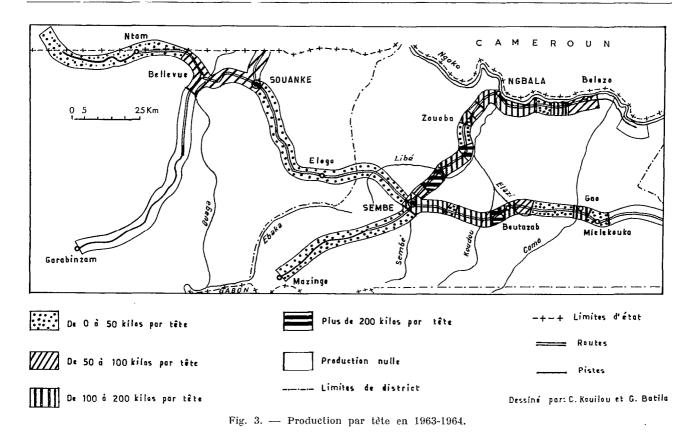
La population des centres (recensement SEDES) est par contre largement sous-estimée (de 11 et 24 % respectivement pour Sembé et Souanké).

De la confrontation entre ces données et les journaux de marché sont issues les figures 3 et 4. Celles-ci mettent en évidence le fait économique majeur (reconnu auparavant comme important mais qui, faute de description précise, avait été largement sous-estimé), que constituent les variations considérables d'une zone à l'autre. Ces inégalités, génératrices de déséquilibres régionaux, sont apparues assez tardivement, mais de manière inexorable, comme le montre l'historique de la production.

D'après J. F. Vincent les premiers plants de cacaoyers parvinrent à Souanké «au temps de monsieur Corbier» (1933-35), introduits par des Djem à partir du Cameroun. La guerre stoppa tous les essais puis les Djem recommencèrent à planter le long de la piste de Souanké à Lomié. Les premiers achats dans la région datent de 1952, où 9 tonnes furent collectées.

Depuis la culture s'est rapidement propagée vers l'est puisque la production du district de Sembé parvint dès 1963 au niveau de celle de Souanké. On aurait pu s'attendre à ce que les positions s'équilibrent et à noter un développement aussi rapide dans les secteurs de Ouesso et Pikounda. Le tableau 1 permet de constater qu'il n'en a rien été puisque Pikounda et surtout Ouesso restent très en retrait (respectivement 65 et 10 kilos par tête) tandis que désormais Sembé fournit près des deux tiers de la production.

Les figures 3 et 4 rendent compte de cette évolution En 1963-64 la zone de Sembé apparait déjà favorisée. Certains villages dépassaient dès cette époque les 200 kilos par tête (Mindjandja 230, Dia 217, Nemeyong 283) et plus de la moitié atteignaient les 100 kilos, niveau qui n'était atteint nulle part dans le district de Souanké. Les résultats de 1971-72 confirment presque toutes les indications de la figure 3. La supériorité de la zone Sembé-Goa-Bolozo est fortement soulignée et le vide entre Sembé et Souanké n'est pas comblé. La propagation de la culture est pratiquement stoppée et les villages à l'écart des routes carrossables (Mazingo-Garabinzam) ne voient pas leur situation s'améliorer. Les villages de tète ont été rattrapés ou dépassés (Mindjandja et



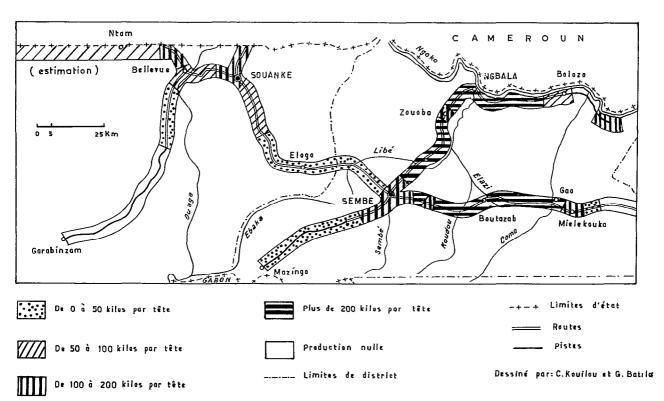


Fig. 4. — Production de cacao par tête en 1971-1972.

Années	1960)-61	196	2-63	196	3-64	196	6-67	1969	9-70	197	1-72	1974	4-75
Production	Tonnage	% (1)	Т	%	T	%	Т	0,0	T	0/	T	%	Т	%
Régions adminis- tratives														
Souanké	452	62	301	45	308	35	417	38	404	33	566	29	645	25
Sembė		38	363	55	579	65	621	56	712	57	1203	61	1660(1)	65
Ouesso				ľ			38	3	58	5	79	-4	110	4
Pikounda							33	3	64	5	126	6	150	6
TOTAL	752	100	664	100	887	100	1111	100	1238	100	1974	100	2565	100

Tableau I Production de cacao par régions administratives

Nemeyong 284 et 289 kilos par tète, mais aussi Dia 305, Kerembel-Namobessie 306, Adiala 286).

En résumé la progression d'ensemble nivelle les valeurs en zone favorisée et exagère les inégalités entre les différents secteurs. En fait la carence de Ouesso et la prépondérance de Sembé s'expliquent presque exclusivement par des motifs d'ordre pédologique comme on peut le voir par la carte détaillée par villages ou groupes de villages (carte I).

Les moindres variations dans la valeur des sols et la nature du sous-sol se traduisent par de fortes différences de production. Ainsi sur la route de Ouesso, entre Goa, Mielekouka et Douma, on assiste à une chute brutale en quelques kilomètres : 271 kilos par habitant à Goa, 129 à Mielekouka, 46 à Douma, puis au-delà presque rien (il n'y a en tout cas plus de marchés). On est aussi à la limite entre les argilites et les grès-quartzites. De même le creux de Bessie est en concordance avec l'apparition de collines de grès. Le meilleur secteur se situe entre Sembé et Soufflay, de Dia à Nemeyong, et on y trouve aussi les meilleurs sols, sur argilites. Au-delà Zouoba et Bolozo enregistrent des chiffres médiocres et les recherches des pédologues ont prouvé qu'il y avait là une dominante de sols de fertilité moyenne sur grès.

L'agglomération de Sembé est exactement à la limite entre bons et mauvais sols. Sur la route de Bellevue les chiffres diminuent très vite, dès que les bonnes terres deviennent trop éloignées. L'axe Sembé-Souanké est certainement la région la plus défavorisée. A Souanké et au-delà il semble que l'on ait affaire à des zones de fertilité moyenne; enfin sur la piste de Sans Fil à Garabinzam on retrouve la même médiocrité entre Longa Senz et Ellen qu'entre Sembé et Elogo. Plus loin la production devient nulle.

Les inégalités sont donc importantes et les fortes différences dans la qualité des sols, qui passaient inaperçues tant que le manioc et le bananier étaient les cultures dominantes, ont été révélées brutalement par les exigences du cacaoyer. Ceci est d'autant plus fàcheux que la population est par contre assez harmonieusement distribuée le long des axes routiers et des pistes qui reliaient Sembé et Souanké aux deux anciens postes administratifs de Mazingo et Garabinzam.

La confrontation entre les cartes de production par tète et de population (cartes I et II) souligne, outre l'importance prise par les centres urbains, le fait assez paradoxal que les villages gros producteurs renferment une minorité des habitants. Par contre des effectifs numériquement importants peuplent encore les tronçons déshérités; le groupement d'Elogo, avec 5 % de la population, n'a fourni que 24 tonnes de cacao, soit 1 %. Les 1231 personnes qui résident entre Nemeyong et Garabinzam (7 % du total) n'ont pratiquement rien vendu.

Le tableau 2 résume ces oppositions (voir page suivante).

Ces inégalités provoquent des migrations de population vers les agglomérations urbaines et les zones de forte production (voir tabl. 3 page suivante).

Dans le cadre d'une faible augmentation démographique globale (+ 1 % par an), des tendances divergentes font se vider les secteurs déshérités (- 2 % par an) au profit des zones de forte production (+ 2 %). La perte est sensible mème sur l'axe Sembé-Souanké, malgré la création des plantations industrielles d'Elogo et Minguelakoum. Il est tout aussi significatif de voir Sembé croître quatre fois plus vite que Souanké.

Ces mouvements internes peuvent s'effectuer par ménages entiers, dont l'accueil est alors assuré par la présence dans le village d'arrivée de membres de leur famille. De façon moins spectaculaire les inégalités dans les revenus provoquent, par le biais de la compensation matrimoniale, une émigration féminine; le taux de polygamie est ainsi plus élevé

⁽¹⁾ Évaluation à partir des résultats des deux premières opérations de collecte.

Population et production	Populatio	n (1972)	Production (Production	
Zones géographiques	Effectifs	%	Tonnes	%	par tête (kilos)
Zones peu productives	7 206	42	248 (1)	14	34
Zones de production moyenne	3 914	23	402	22	103
Zones très productives	5 979	35	1 165	64	195
Total	17 099	100	1 815 (1)	100	105

Tableau 2
Population et production de cacao par tête, par zones géographiques

Tableau 3 Évolution de la population par zones géographiques

Date des recensements	1009	1050	1972 (recen-	Évolution 1963-1972		
Zones géographiques	1963	1972	sement SEDES)	Effectifs	%	
Sembé	820	2 193	2 430	+ 1 610	+ 196	
Souanké	1 841	2 163	2 872	+1031	+ 56	
Total villes	2661	4 361	5 302	+2641	+ 99	
Villages éloignés des routes	2448	2 009		439	18	
Axe Sembé-Souanké	3 411	3 283		128	4	
Secteurs où la production de cacao						
est supérieure à 180 kg par tête	2 203	2 664		+ 461	+ 21	
Тотац	16 039	17 607		+ 1 568	+ 10	

à Sembé (138 femmes pour 100 hommes mariés) que dans les villages non desservis par la route (128). Enfin, dernier indice des déplacements, la population des zones favorisées est plus jeune (35 % de moins de 15 ans contre 32 %), et le taux de remplacement (2) y est plus élevé (1,28 au lieu de 1,09).

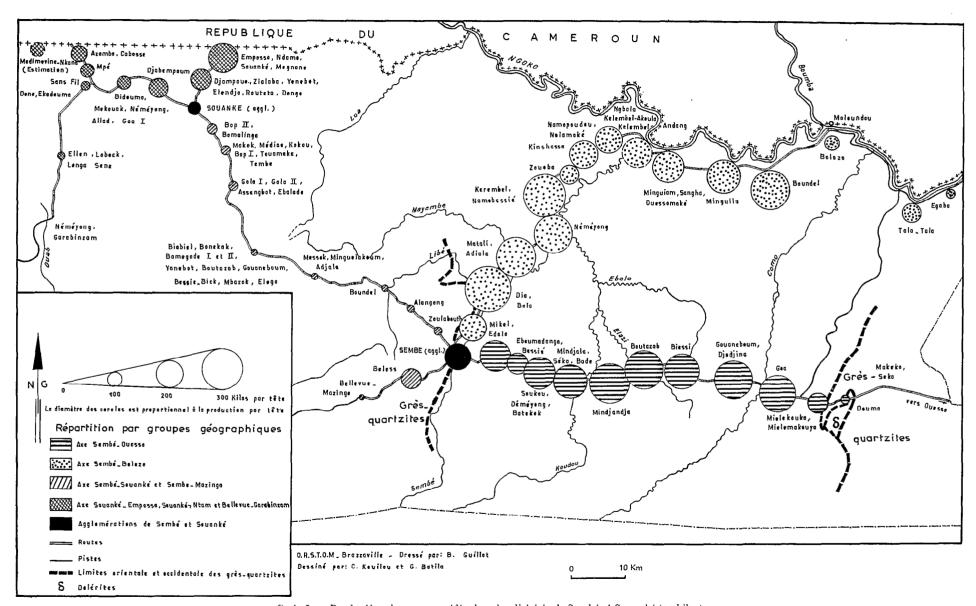
Ces migrations orientées vers les zones attractives sont la traduction des inégalités régionales et celles-ci ne sont apparemment pas le résultat du degré d'implantation de l'économie cacaoyère, mais bien plus certainement de différences de revenus des exploitations. Ces dernières sont malheureusement très difficiles à étudier, faute de pouvoir utiliser les résultats de l'enquête agricole.

Les journaux de marché sont exploitables de façon très indirecte, car il est impossible de regrouper les apports des membres d'un même ménage. De plus l'échelonnement dans le temps de la récolte oblige l'organisme collecteur à procéder à deux (et même trois en 1974-75) passages successifs pour éviter les dégradations qui résultent d'un stockage prolongé. Il faudrait donc additionner les divers chiffres qui en résultent, opération qui s'avère très longue et risquée du fait de la répétition des mèmes noms, de leur écriture incomplète (prénoms non précisés) et parfois fantaisiste.

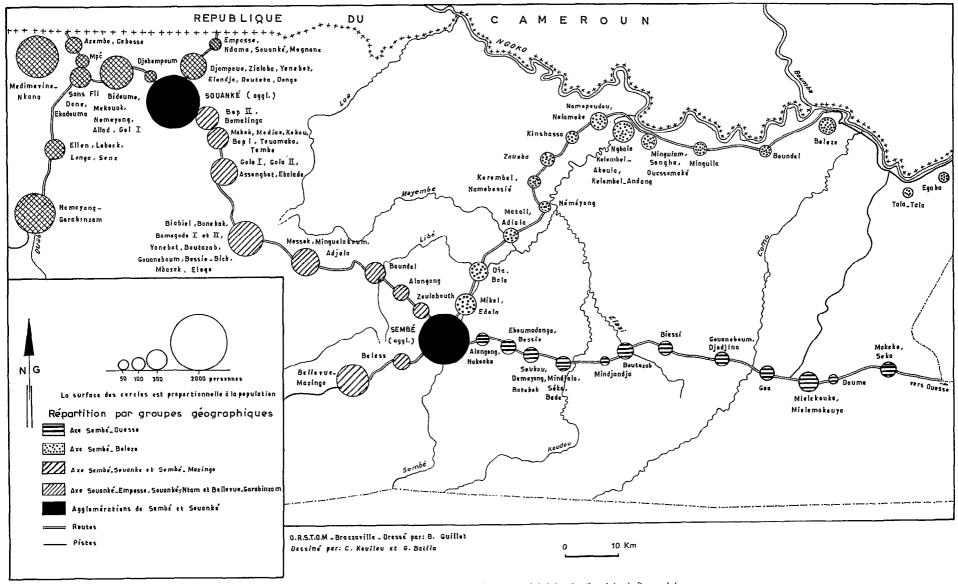
Cependant le premier passage étant le plus important (les 2/3 environ de la collecte en 1974-75, et 93 % en 1972-73), avec des proportions de ramassage presque identiques d'un bout à l'autre du pays, peut-être valablement utilisé à des fins comparatives. C'est ce que M. Durand avait tenté de réaliser avec

⁽¹⁾ La production du tronçon Medimevine-Nkana n'est pas connue en 1971-72. Nous avons estimé qu'elle devait être du même ordre que celle des autres secteurs défavorisés (34 kilos par tête).

⁽²⁾ R. Pressat, L'analyse démographique, page 316. Cet indice est obtenu en établissant le rapport : P 15-39 ans P désignant la population des deux sexes aux âges considérés. Comme le souligne l'auteur : * lorsqu'un tel rapport est inférieur à 1 le pronostic est mauvais, puisque dans la population étudiée le renouvellement de la population se fait mal, les 25 yénérations les plus jeunes étant moins nombreuses que les 25 générations les plus âgées qu'elles devront remplacer après avoir subi une importante mortalité ».



Carte I. — Production de cacao par tête dans les districts de Sembé et Souanké (en kilos).



Carte II. - Répartition de la population des districts de Sembé et Souanké.

les journaux de 1970-71 et nous avons repris ses résultats en opérant certains reclassements.

Le premier enseignement qu'on en tire est le nombre très élevé des vendeurs : 4 901, soit un habitant sur quatre en comptant les Pygmées. Leur nombre est naturellement plus élevé en zone favorisée.

Tableau 4

Nombre de vendeurs de cacao par habitant,
par zones géographiques

_	Popu	ilation	Nombre de vendeurs		
Zones géographiques	totale	de ven- deurs	pour 100 habitants		
Zones peu productives (1). Zones de production	4 256	794	19		
moyenne	3 914	1 155	30		
Zones très productives	5 979	2 952	49		

Les fluctuations sont cependant moins fortes que les différences de production par tête le laisseraient supposer, puisque les rapports extrêmes sont respectivement de 1 à 2,5 au lieu de 1 à 6, si bien que les sommes reçues varient de 1 à 2,5 environ. La fréquence des petits apports est à peu près partout la même; en fait l'expérience montre que les ventes autres que celles du chef d'exploitation sont souvent dérisoires et nous avons pour cette raison supprimé du cadre de l'analyse celles qui sont inférieures à 50 kilos (voir tabl. 5 ci-dessous).

Dans les zones favorisées il y a moins de petits et davantage de moyens et surtout de gros planteurs. Les ventes supérieures à une tonne y sont de deux à six fois plus fréquentes et, à l'exception de l'agglomération de Souanké, ce sont les seuls endroits où certains commercialisent plus de deux tonnes.

Tout concourt par conséquent à désigner ces zones attractives, aux terres fertiles, comme le domaine privilégié des futures actions de développement. Le choix du village qui devait faire l'objet d'une monographie s'en est trouvé simplifié d'autant. D'autres critères, comme l'harmonisation de notre travail avec l'enquête agricole de la FAO et la présence d'une population importante, qui garantissait l'existence d'un éventail assez large de types d'exploitations, ont milité en faveur de Boutazab.

Situé à 40 kilomètres à l'est de Sembé, sur la route de Ouesso, ce village compte 284 habitants, dont 201 Bakwele et 83 Pygmées. Il occupe une portion de route de huit kilomètres, avec de part et d'autre une étroite frange (de un à deux kilomètres) parcourue par les cultures et au-delà un gigantesque territoire de chasse. Les Bakwele sont répartis en cinq quartiers, dirigés par les responsables locaux de fractions de lignages des clans Kwandok (fondateur du village et majoritaire), Bwomoun et Dazeb, et ils résident dans quatre hameaux éloignés les uns des autres. Les Pygmées se tiennent un peu à l'écart, en deux hameaux distincts.

Sur le plan foncier le fait dominant est la grande abondance de terre, qui explique le désintérêt des habitants pour son statut jusqu'à l'apparition des plantations. Il existe cependant une vague appropriation née de l'usage, sur la base des villages et des clans, et les terroirs s'étendent en bandes perpendiculaires aux axes routiers. Sur le terrain il n'y a pratiquement pas de limites, seulement des repères, à l'est et à l'ouest, au bord de la route. Sur les parcelles de culture existe un droit d'usage, qui cesse par décès, départ du village ou abandon pur et simple de l'emplacement. Au-delà de la zone cultivée l'accès à la terre est libre.

Les cacaoyères sont établies habituellement sur d'anciens champs vivriers, donc sur des terrains déjà attribués. Les nouveaux arrivants s'adressent

Tableau 5

Distribution des catégories de planteurs par zones géographiques

Catégories de planteurs	50-200 kg		200-500 kg		500 kg-1 tonne		1 tonne- 2 tonnes		Plus de 2 tonnes		Total	
Zones gèographiques	Nombre	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Zones peu productives Zones de production moyenne Zones très productives	278 194 613	44 36 35	227 196 450	36 37 26	105 94 373	17 18 22	18 44 239	3 8 14	 8 53	1 3	628 536 1728	100 100 100
Ensemble	1085	38	873	30	572	20	301	10	61	2	2892	100

⁽¹⁾ Non compris les axes Medimevine-Nkana et Longa Senz-Garabinzam pour lesquels nous n'avons pas de données.

aux ches coutumiers (de village ou de quartier) pour l'installation de leurs futures plantations. Ces cultures pérennes introduisent une plus grande permanence du droit. Elles se transmettent par des procédures d'héritage simplisiées par les usages coutumiers bakwele, basés sur la viripatri localité; à la mort du père ce sont normalement ses enfants qui recueillent la succession.

Surtout l'établissement de plantations provoque une valorisation importante du sol et des opérations de main-mise sur les terres les mieux placées. La proximité des routes, qui facilitent le transport de la récolte, est très recherchée. Ainsi sur les 16 000 mètres de bord de route 4 800 seulement restent inoccupés (encore s'agit-il souvent de zones peu intéressantes : versants raides ou à recouvrement latéritique, bas-fonds marécageux). Certains planteurs n'ont pas hésité à étendre leur parcelle sur plusieurs centaines de mètres de longueur (jusqu'à 540 mètres), quitte à ne planter au début que sur une faible profondeur. Cette pratique a également l'avantage de décourager la concurrence pour les zones situées à l'arrière, dont elle rend l'accès plus difficile.

L'histoire des plantations révèle une forte influence de la conjoncture économique sur le rythme des mises en culture (fig. 5). Les premières initiatives datent de 1952 et le début des achats provoqua un véritable engouement, puisque les surfaces plantées annuellement passèrent de un hectare en 1952 à 6,8 en 1953, 11,3 en 1955 et 23,7 en 1956 (1). La période creuse qui suivit (1956-1961) correspond en gros aux incertitudes de la commercialisation et peut aussi s'expliquer par les nécessités de l'entretien des premières plantations. La reprise des années 1962-63 fut stoppée par la baisse des cours, le très mauvais état du réseau routier, qui rendit la commercialisation difficile, et l'apparition des capsides, qui firent de gros ravages. Depuis le mouvement a repris sur un rythme de croisière de 7 à 11 hectares par an, soutenu par le développement récent des plantations des femmes, et des Pygmées depuis 1967. Enfin les bons résultats des campagnes 1970-72 ont provoqué un fort regain d'activité.

Le choix des emplacements est fait avec de plus en plus de discernement. Les villageois distinguent plusieurs types de sols, suivant la couleur ou la texture, notamment les terres rouges (mbiel), noires (nado) et deux sortes de formations sableuses (bessie) développées sur grès ou dans les bas-fonds alluviaux. De leur côté les pédologues de l'O.R.S. T.O.M. B. Denis et R. Jamet ont distingué quatre catégories, suivant la valeur agronomique et la

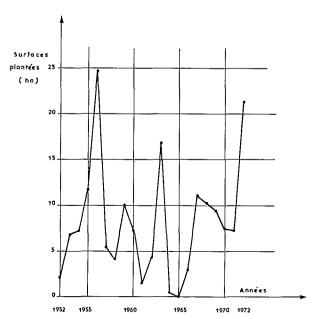


Fig. 5. — Boutazab, surfaces plantées en cacao, par année.

topographie: les classes I (bon à très bon sol) et II (sol bon à moyen) seules susceptibles de donner de bons rendements, III (sols médiocres, utilisables localement) et IV (sols inutilisables).

A Boutazab les classes I et II correspondent en gros aux terres noires (1) et rouges, et sableuses sur alluvions (II) et la classe III aux formations sableuses sur grès. Comme les bons sols supportent la majorité des surfaces (90 % des plantations sont sur sols noirs, rouges ou alluviaux) il n'y a pas eu de mécompte grave; cependant le tableau 6 montre que les sols noirs sont de plus en plus recherchés et les passées gréseuses de l'est du terroir de préférence évitées.

Tableau 6 Défrichements de l'année 1972 et plantations de cacao

Types de sols	Parcelles plantées en cacao	Parcelles nonplantées en cacao	Ensemble
Rouges	28	28	56
Noirs	8	2	10
Sableux alluviaux	4	5	9
Sableux sur grès	5	8	13
Fnsemble	45	43	88

⁽¹⁾ Chiffres obtenus après enquête auprès des villageois. Certaines dates sont très imprécises car la qualité de l'information varie avec la mémoire des intéressés. Certains planteurs nous ont beaucoup aidé, surtout les plus jeunes, davantage familiarisés avec la chronologie.

La surface plantée fin 1972 s'élève à 168 hectares, répartis entre 50 exploitations (3,4 hectares par exploitation). La différence est énorme entre les Bakwele (3,93 hectares) et les Pygmées (0,77 hectare).

Toutes les exploitations bakwele possèdent au moins une plantation mais il existe entre elles de très grandes différences (de 0,32 à 16,2 hectares). Il n'y a rien de commun entre le domaine d'un vieux planteur disposant d'une main-d'œuvre abondante et l'ébauche du jeune débutant.

Les petites plantations (moins de deux hectares) sont le fait de débutants (5 cas sur 9), de célibataires ou de personnes âgées sans grande ambition. Les plantations moyennes (23 exploitations de deux à cinq hectares) appartiennent aussi bien à des jeunes très actifs, dont certains n'ont encore aucun arbre en production, qu'à des planteurs âgés satisfaits de leur situation ou à toute une catégorie de gens que l'on pourrait qualifier de planteurs moyens, cultivant trois ou quatre hectares avec l'aide de leurs femmes (une ou deux) ou de leur fils célibataire ou jeune marié. Au-dessus de cinq hectares (9 exploitations mais 46 % des surfaces) on rencontre des hommes encore jeunes (l'un d'eux, âgé de 35 ans, a planté, avec la seule aide de sa femme, cinq hectares en cinq ans) et des personnes âgées polygames. Enfin les deux planteurs de tête regroupent autour d'eux une nombreuse famille, avec une maind'œuvre abondante (8 et 6 actifs, non compris des manœuvres Pygmées).

Les Pygmées ont commencé à planter en 1967. Sur les 17 ménages, 9 seulement ont tenté leur chance et pour certains de façon bien timide. Ils ont colonisé les berges de la rivière, où ils ont établi des plantations contiguës, en général bien entretenues, dont certaines ont déjà fort bel aspect et ont commencé à produire. La plus étendue couvre près de deux hectares et trois ont plus de un hectare.

La taille des plantations dépend très peu de l'âge de leur auteur; c'est une constatation surprenante si l'on pense qu'il faut un certain temps pour les créer, la progression maxima pour un ménage monogame se situant entre 0,8 et 1 hectare par an, soit la taille moyenne des deux champs vivriers qui correspondent aux deux cyles annuels de culture. Ceci s'explique cependant par la relative nouveauté de cette activité, qui a mis au départ tout le monde sur le même pied, par certains héritages et par la grande abondance de terres; celles-ci sont ouvertes à tous et aucune contrainte collective ne vient distraire les jeunes gens de leur entreprise. Enfin les enfants sont préparés à leur entrée dans le circuit

de la production par la latitude qui leur est très tôt laissée de créer une plantation, le plus souvent avec l'aide de leur mère.

Le rendement moyen est de 298 kilos à l'hectare (toutes plantations) et de 473 kilos pour les plantations en production (62 % des surfaces). C'est un chiffre honnête, qui varie dans de grandes proportions (de 118 à 874 kilos à l'hectare) suivant l'âge des plantations et le choix qui est fait entre une extension désordonnée des surfaces ou leur réduction au bénéfice de meilleurs soins accordés aux arbres.

Les revenus tirés du cacao sont très élevés si on les compare aux maigres ressources de beaucoup d'autres paysanneries du Congo. Pour les Bakwele ils s'élèvent à 20 000 francs CFA par tête et à 98 000 francs par exploitation (soit 80 et 196 dollars 1972). Sur les 16 chefs d'exploitation qui ont gagné plus de 100 000 francs en 1971-72 trois ont moins de 40 ans, trois de 40 à 49 ans, cinq de 50 à 59 ans et cinq plus de 60 ans. Les jeunes sont donc relativement pénalisés; s'ils se décident à planter du cacao, le montant très élevé de la compensation matrimoniale (plus de 100 000 francs) les oblige à patienter plusieurs années pour réunir les sommes nécessaires à leur mariage; d'autres motifs les font hésiter, liés aux dures conditions de vie qui sont le lot des villageois : éloignement de l'école et du dispensaire (le plus proche, à 12 kilomètres, est dramatiquement sous-équipé, il n'y a pas de médecin à Sembé et les plus proches sont à Souanké et Ouesso, à 120 et 150 kilomètres), et l'absence d'animation culturelle.

Les autres revenus proviennent, par ordre d'importance, du commerce, de la production d'alcool de maïs, de la chasse et de la vente de produits vivriers d'origine agricole. Les débouchés extérieurs sont presque inexistants et il s'agit la plupart du temps de la redistribution entre villageois de l'argent procuré par le cacao.

Les dépenses sont surtout consacrées aux objets d'usage courant (pétrole, savon), à la consommation d'alcool, de vin et de cigarettes, à l'alimentation. L'achat de cartouches est le seul réel «investissement», étant donné l'indigence du commerce; il est par exemple presque impossible de se procurer du ciment, des tôles ou des planches si bien que malgré les revenus élevés l'habitat n'a pratiquement pas été modifié.

Les revenus des Pygmées sont très faibles. Un seul ménage a vendu plus de 200 kilos de cacao. Les maigres salaires (100 francs par jour) gagnés sur les plantations bakwele, les cadeaux ou échanges en nature et le produit de champs vivriers très réduits en constituent l'essentiel.

Les temps de travaux ont fait l'objet d'une

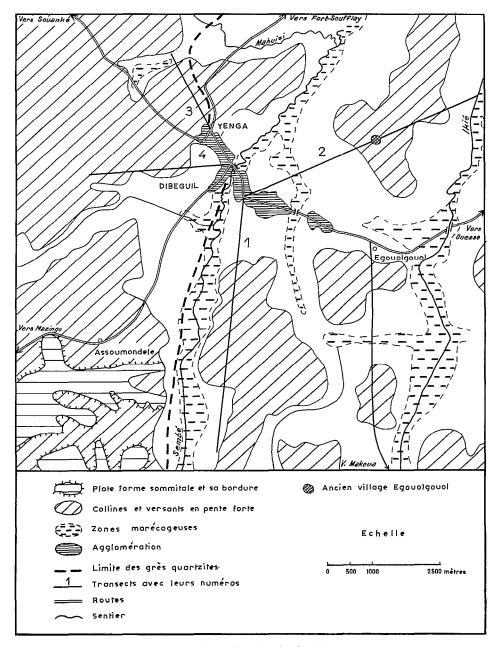
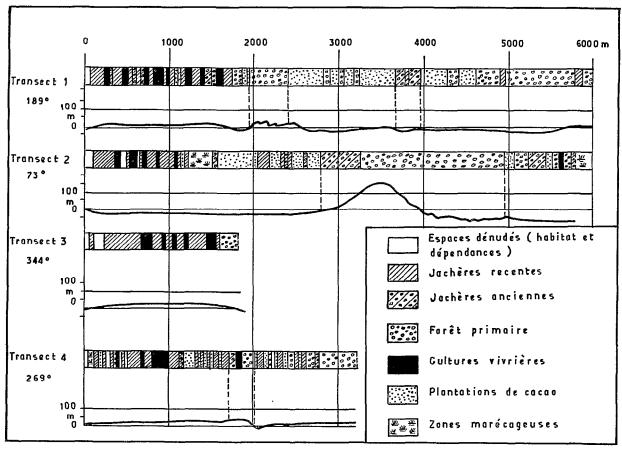


Fig. 6. — Le site de Sembé.

enquête menée d'août à novembre (1) et qui a porté sur 14 exploitations bakwele (une sur trois). Contrairement à ce que l'on pouvait craindre, la récolte du cacao ne grève pas encore beaucoup l'emploi du temps des paysans. Entre août et septembre par exemple il n'y a pas accroissement mais modification d'activité. La récolte des cabosses prend le relais du sarclage des plantations et de la chasse, et elle n'occupe jamais plus du tiers du temps consacré par les hommes au travail. En outre la division des tâches entre les sexes, en réservant aux femmes le soin des cultures vivrières (hormis le

⁽¹⁾ C'est au cours de cette enquête qu'ont été collectées les informations sur les « autres revenus » présentées plus haut.



Dessiné par: C. Kovilov et G. Batila

Fig. 7. — Transects de Sembé.

défrichement, travail essentiellement masculin), a pour heureuse conséquence d'éviter leur abandon.

Nous n'avons malheureusement pas pu pratiquer une investigation aussi poussée auprès des exploitations de Sembé, malgré l'intérêt qu'aurait présenté cette étude. Les habitants de cette agglomération ont en effet en partie résolu le dilemme qui se pose aux villageois et qui consiste à concilier certains avantages (infrastructure médicale et scolaire, vie sociale animée) avec les exigences de la culture du cacaoyer. On pouvait aussi se demander dans quelles conditions la population réussit à se procurer les terrains nécessaires pour les cultures vivrières et les plantations.

Pour évaluer l'intensité de l'emprise sur les sols nous avons décidé d'utiliser la méthode des transects (1). Ceux-ci ont été tracés de façon à couvrir les quatre directions autour de la ville, tout en tenant compte d'importantes variations dans la valeur des sols (fig. 6). Nous avons relevé au passage le nom des propriétaires des cultures et des plantations rencontrées et nous avons utilisé la liste obtenue à titre de sondage pour connaître leurs origines et le cas échéant les motifs de leur venue à Sembé.

L'analyse des transects révèle une organisation rayonnante, avec division de l'espace en zones concentriques, dont l'allure générale est modifiée localement par le milieu (collines abruptes, marécages). Au-delà des maisons et des espaces dénudés qui les entourent les cultures vivrières occupent toutes les terres sur une distance de 1100 à 1700 mètres (fig. 7) et un tiers des surfaces environ (31 % des distances parcourues) est couvert par des parcelles en cours d'exploitation. Plus loin les plantations alternent avec quelques jachères et sont relayées par la forêt primaire dès que les pentes

⁽¹⁾ Utilisée auparavant pour l'étude de communautés agricoles par J. P. Gilg au Tchad.

excèdent 10 à 15 % (1), par les marécages ou par des campements de culture. En effet dès que la distance excède deux à trois kilomètres il devient avantageux de construire des abris où les planteurs séjournent pendant la période des gros travaux.

La couronne de cultures vivrières couvre approximativement 1100 hectares, ce qui permet d'assurer l'alimentation de 1000 personnes environ. Comme l'agglomération regroupe 2 400 habitants un appoint important doit être fourni. Il l'est en grande partie par les cultures qui accompagnent les jeunes plantations, tout au moins en ce qui concerne la population autochtone. Par contre les étrangers se procurent très difficilement des bananes et du manioc. Pour tous, le problème est encore plus aigu pour le ravitaillement en viande de chasse car le gibier s'éloigne des lieux habités au rythme de la progression des défrichements.

Il semble que l'on atteigne les limites du possible et il serait souhaitable, si l'on veut maintenir la production, de freiner le développement de l'agglomération et d'orienter les migrations vers d'autres sites.

Celui de Sembé n'est en effet pas particulièrement favorable à la culture du cacaoyer. La limite entre les argilites et les grès-quartzites passe en effet au milieu de la ville et les transects 3 et 4 rencontrent très rapidement la forêt primaire; à l'ouest les collines de grès limitent les possibilités. Cette médiocrité des sols se répercute sur la production, dont le niveau est simplement moyen (334 tonnes en 1971-72 soit 168 kilos par tête) alors que les deux quartiers bakwele sont formés presque uniquement de ménages de planteurs (240 sur 263).

Une population qui s'accroît lentement et qui est mal répartie du fait des fortes inégalités régionales dans le potentiel de production, des villages favorisés où la terre est abondante et fertile mais l'environnement socio-culturel et commercial déficient, des agglomérations qui fixent un grand nombre de planteurs dans des sites de valeur moyenne, tel est dans ses grandes lignes le bilan de nos recherches. Dans une perspective de rationalisation et de développement de la production viennent à l'esprit un certain nombre de propositions d'action. Ce sont, pour le long terme, une politique sanitaire et sociale résolument nataliste et dans l'immédiat un accroissement systématique et une réorientation des migrations et, moyennant certaines précautions, l'appel à une main-d'œuvre étrangère à la région.

Une politique nataliste devrait passer par un aménagement des structures matrimoniales, notamment un contrôle du taux de la compensation, une action sanitaire et sociale pour réduire la mortalité infantile et une étude des causes de la faible fécondité.

Le développement récent de la production (qui a doublé en cinq ans) est en contradiction avec les prédictions généralement pessimistes qu'émettaient dans les années 1962-64 aussi bien les responsables de l'agriculture que des auteurs comme Robineau qui prévoyait une «... évolution de la production vers un état stationnaire» ou Vennetier, qui, se fondant sur la dimension moyenne des plantations de l'époque et le peuplement de la région, écrivait en 1962 : « Dans ces conditions la production de cacao risque de plafonner à 1 200 tonnes ».

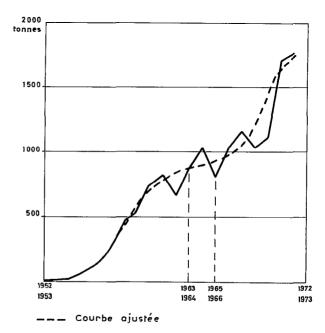


Fig. 8. — Districts de Sembé et Souanké : production de cacao ;

Cette méprise est due en partie à une sous-estimation de la capacité d'extension des exploitations (dont la taille moyenne était estimée par VENNETIER à un hectare alors qu'à Boutazab elle était en 1972 de quatre hectares) et aux effets d'une série d'événements qui ont entretenu la confiance des planteurs : réfection du réseau routier, élimination des capsides par une lutte phytosanitaire désormais acceptée et comprise, et surtout réorganisation de la commercialisation avec hausse du prix d'achat. Ces mesures se sont traduites par une accélération du rythme des plantations (fig. 8), à partir de 1966.

⁽¹⁾ Les sols sur grès deviennent très médiocres dès que la pente excède 10 %.

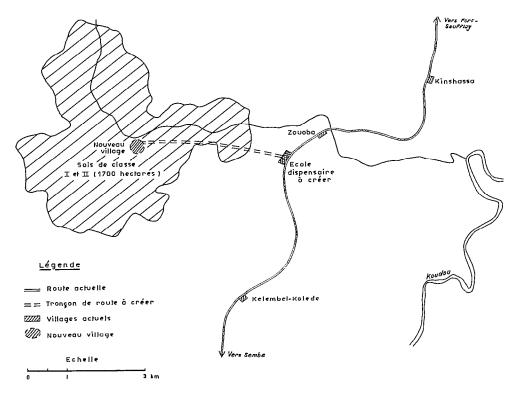


Fig. 9. — Création possible d'un nouveau village près de Zouaba.

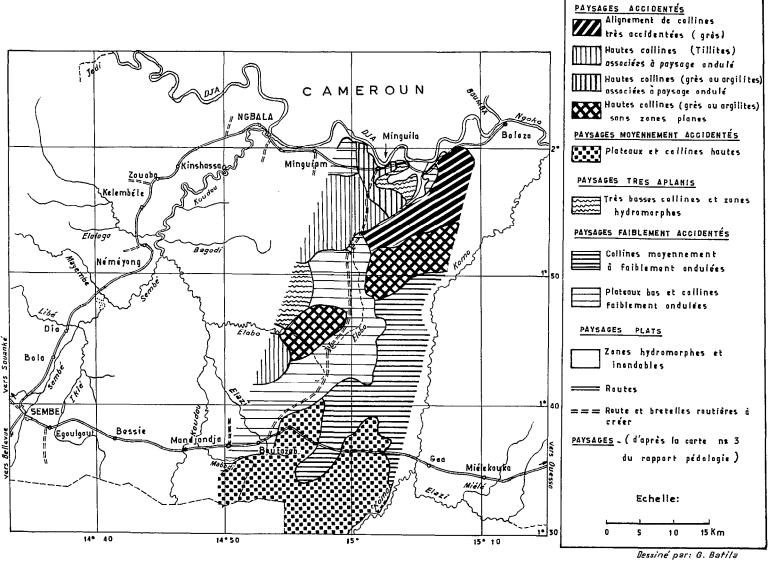
Mais c'est surtout, comme nous pensons l'avoir suffisamment montré, l'exceptionnelle qualité des sols du secteur oriental du district de Sembé qui a contribué à fausser les pronostics. L'accroissement de la production est en effet dû pour les 4/5 aux brillants résultats de ce district, dont les tonnages mis sur le marché ont été multipliés par cinq entre 1960-61 et 1974-75, et où la production par tête est plus de trois fois supérieure à celle du district de Souanké (217 kilos au lieu de 67).

Il est donc très souhaitable que se produise un vaste déplacement de population. Il faut cependant en définir les modalités et les limites car il ne saurait être question de léser dans leurs intérêts les habitants des zones d'accueil, ni de vider complètement de leurs habitants toutes les régions situées immédiatement à l'ouest de Sembé. En outre l'immigration de personnes étrangères à la région, qui est très souhaitable car elle aurait pour effet d'accroître l'animation générale et de réduire les inconvénients de l'isolement inhérents au sous-peuplement, doit être conduite en prenant un certain nombre de précautions.

Les colons originaires de la région peuvent être accueillis au sein des villages existants ou dans de nouveaux villages dont l'emplacement aura été choisi à leur intention.

Dans le premier cas il faudra obtenir l'accord de la population autochtone, qui devrait elle-mème désigner aux arrivants, en accord avec les responsables de l'opération, qui veilleront à éviter les injustices, des terres de valeur à proximité ou tout au moins à distances raisonnables des routes. On installera les colons dans les villages de leur choix (il est fort probable qu'une bonne partie d'entre eux pourrait à cette occasion retrouver des membres de leur lignage ou de leur clan). S'ils n'ont pas de préférence particulière il faudrait alors conserver les groupements d'origine et leur faire conclure une sorte d'alliance avec leurs hôtes, en en faisant en quelque sorte de nouveaux quartiers juxtaposés à ceux du village initial.

Il sera évidemment nécessaire d'assurer leur subsistance pendant l'année qui suivra leur installation, de les aider à entreprendre leur plantation par la fourniture d'un secours pour le défrichement (prêt d'une trongonneuse par exemple) et à construire leurs maisons (avance de matériaux : ciment, tôles, planches). Naturellement, les mêmes avantages devraient être accordés aux autres villageois, sous



Carte III. — Propositions d'aménagements routiers dans le district de Sembé.

peine d'introduire une discrimination choquante, et d'autant que ces avantages amélioreraient beaucoup le climat psychologique dans lequel se déroulerait l'entreprise.

Les villages susceptibles d'accueillir les colons sont à choisir en fonction de la qualité de leurs sols (font l'affaire tous ceux où l'on obtient plus de 200 kilos de cacao par tête) et de leur population. Une visite le long des routes Sembé-Mielekouka et Sembé-Bolozo permettrait de repérer ceux qui possèdent encore d'importants espaces inutilisés.

Comme le bord des routes est déjà solidement occupé il est difficile d'installer de nouveaux villages le long des axes actuels. A notre avis la meilleure solution consisterait à créer des bretelles de cinq à dix kilomètres perpendiculaires aux routes existantes et qui prendraient appui sur une agglomération où seraient installés des équipements de base (école, dispensaire) susceptibles d'être utilisés par trois ou quatre groupements peu éloignés.

A titre d'exemple nous présentons l'esquisse d'un aménagement de ce type (fig. 9). A l'ouest de Zouoba les pédologues ont délimité une vaste surface de sols favorables (classes I et II en topographie peu accidentée). Sur les 1 700 hectares on peut fonder un gros village (jusqu'à 500 habitants) rattaché à la route par une bretelle très courte (3,5 kilomètres) qui ne nécessite aucun aménagement particulier. Au carrefour une école et un dispensaire serviraient aux colons et aux habitants des trois villages les plus proches (Zouoba, Kinshassa et Kelembel-Kolède), soit une population de 8 à 900 personnes (383+4 à 500 nouveaux venus).

Une autre solution, bien plus coûteuse mais dont les avantages induits seraient importants, consisterait à créer une route reliant directement Bolozo à la route Sembé-Ouesso. Nous proposons un tracé (carte III, Propositions d'aménagements routiers dans le district de Sembé) qui joindrait Boutazab à Minguila et qui, d'après la carte des paysages établie par P. de la Souchère d'après photointerprétation, traverserait des zones de relief peu accidenté où les sols semblent aussi bons que ceux du secteur de forte production de Boutazab.

On pourrait sur les 50 kilomètres ainsi ouverts à la pénétration créer une dizaine de gros villages sans gêner personne. Cette route aurait le gros avantage d'assurer un nouvel accès depuis Sembé au port de Bolozo. Naturellement on n'est pas tenu de la construire en une fois étant donné son coût important. On pourrait commencer par de courtes bretelles qui progresseraient à partir de Boutazab et Minguila au rythme de la fondation des nouveaux villages, en respectant le tracé de l'ouvrage définitif.

Au carrefour, Boutazab pourrait servir de point de fixation à un nouveau centre autour duquel pourrait se développer une petite agglomération. Celle-ci recevrait une partie des habitants qui vivent actuellement à l'étroit à Sembé et retiendrait sur place les candidats à l'émigration.

Les opérations au coup par coup et de faible ampleur (insertion de petits groupes dans les villages actuels) doivent pouvoir être réalisées sans grand problème avec les populations de l'axe Bellevue-Mazingo, dont certains éléments ont des attaches assez étroites avec des villages de la zone de colonisation (ainsi Bade, à 30 kilomètres à l'ouest de Sembé, a été fondé par une partie des habitants du village du même nom proche de Mazingo). Il en va de même pour les villages déshérités de la route Sembé-Souanké (Zoulabout, Boundel, etc.). Sur les bretelles à créer on pourrait placer des gens venus de l'axe Ellen-Garabinzam (1500 personnes). Enfin, s'il y a des immigrés d'autres régions du Congo, ils devraient ètre installés sur la nouvelle route de Bolozo, où ils formeraient un groupement assez important pour éviter à ses membres un trop grand dépaysement.

Sur le plan des terroirs il semble que Boutazab pourrait devenir une sorte de village pilote et servir d'exemple aux futurs villages de colons ; la population de chacun d'eux pourrait atteindre entre 200 et 500 habitants sans qu'il en résulte d'inconvénients majeurs sur le plan des distances à parcourir et des disponibilités en terre. Étalée sur cinq kilomètres une population de 500 personnes n'utiliserait en largeur qu'une zone limitée pour ses cultures et les 1 000 hectares nécessaires seraient faciles à trouver sans aller à plus de deux kilomètres des habitations. En outre il n'est pas nécessaire, dans la mesure où l'agglomération dispose des équipements de base, de contrarier la tendance naturelle des planteurs à se rapprocher de leur domaine par la création de petits hameaux. Il convient enfin de ménager aux villages un arrière-pays assez étendu pour éviter la raréfaction du gibier.

Les producteurs de la zone favorisée doivent également être encouragés. Ils plantent encore à un rythme important et, conformément à nos prévisions de 1973, leur production a été multipliée par 1,5 depuis 1972. La cohésion familiale devrait être maintenue et le statut de la femme assoupli pour faciliter la création et l'installation de jeunes ménages. Les procédures d'héritage gagneraient à être codifiées, en tenant compte des usages coutumiers. Les exploitations familiales, qui conviennent bien aux conditions locales, regroupées au sein de coopératives, seraient capables d'acheter l'équipement nécessaire au développement de la production (tronçonneuses,

matériel facilitant les sarclages et la récolte) (1). De mème il importe d'améliorer l'infrastructure commerciale de façon à rendre accessibles aux paysans des biens de consommation véritablement utiles à des prix convenables.

L'émigration devrait affecter en priorité les zones défavorisées qu'indique la carte I et d'abord les axes Bellevue-Mazingo et Nemeyong-Garabinzam. Dans le même ordre d'idées la localisation des plantations industrielles d'Elogo et Minguelakoum est vraiment paradoxale, puisqu'elles sont au cœur d'un secteur depuis longtemps peu productif. Elles n'obtiendront jamais les rendements qu'on aurait pu espérer plus à l'est et elles fixent à cet endroit une population importante qui serait bien plus utilement employée ailleurs. Elles devraient être déplacées, en même temps que les villages situés entre Sembé et Bomalinga.

Souanké et les villages djem et pahouin posent un problème particulier. Le niveau de la production y est très moyen, mais leur situation à proximité de la frontière, au voisinage des importants gisements de fer des Monts Nabemba et Badondo, commande leur maintien. De plus ils pourraient être amenés à servir de relais au cas où serait réalisée la liaison entre Ouesso et Yaoundé. Déjà les Camerounais ont relié Djoum à Mbalam. Cette route, qui mettrait Souanké à quelques heures par le car de Yaoundé, désenclaverait totalement la région. Si on décidait de la moderniser elle pourrait aussi être utilisée pour l'évacuation du cacao à bien meilleur compte que par les voies actuelles.

En supposant réussie dans des délais assez brefs l'émigration des populations situées dans les zones très défavorisées et en tablant sur une production par tête de 250 kilos, chiffre qui n'a rien d'utopique puisqu'il est déjà dépassé dans de nombreux villages, on peut espérer atteindre les 3 500 tonnes vers 1985, étant bien entendu qu'il s'agit d'un plafond dans les limites des conditions actuelles d'exploitation et eu égard aux ressources en main-d'œuvre.

Une modification des techniques (mécanisation) et du matériel végétal et le recours à l'immigration peuvent seuls permettre d'aller plus loin.

Manuscrit reçu au Service des Publications de l'O.R.S.T.O.M. le 16 décembre 1976.

BIBLIOGRAPHIE

- DENIS (B.), JAMET (R.) et MARTIN (D.), 1973. Projet de développement de la culture du cacaoyer dans la région de la Sangha. Tome I : Étude pédologique. 134+21 p. multigr. Tome II : Documents cartographiques. O.R.S.T.O.M. et Secrétariat d'État à la Coopération. Brazzaville.
- DUPRÉ (G.), 1973. Projet de développement de la culture du cacaoyer dans la région de la Sangha. Études géographiques et sociologiques. Tome II. Sociologie. O.R.S.T.O.M. et Secrétariat d'État à la Coopération. Brazzaville, 69+x111 pages multigr.
- DUPRÉ (G.) et GUILLOT (B.), 1973. ID. Tome III, 22 p. multigr. et 7 fig.
- Durand (M.), 1968. La commercialisation du cacao dans la région de la Sangha. République du Congo. Ministère du Commerce et des Affaires Économiques, de l'Industrie et des Mincs. O.N.C.P.A.-B.D.P.A. Brazzaville, 80 p. multigr.
- Guillot (B.), 1973. Projet de développement de la culture du cacaoyer dans la région de la Sangha. Études géographiques et sociologiques. Tome I: Géographie. Population et production de cacao dans les districts de Sembé et Souanké. O.R.S.T.O.M. et Secrétariat d'État à la Coopération. Brazzaville, 91 p. multigr.+7 cartes h.-t.
- Pressat (R.), 1961. L'analyse démographique. Méthodes, résultats, applications, P.U.F. Paris, 402 p.
- ROBINEAU (C.), 1971. Évolution économíque et sociale en Afrique Centrale. L'exemple de Souanké. O.R.S.T.O.M. Paris, Mémoires, nº 45, 215 p.
- Vennetier (P.), 1965. Les hommes et leurs activités dans le nord du Congo-Brazzaville. Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. hum., vol. II, nº 1, 296 p.
- VINCENT (J. F.), 1961. La culture du cacao et son retentissement social dans la région de Souanké. O.R.S.T.O.M.-I.R.S.C. Brazzaville, 103 p. multigr.

⁽¹⁾ Les 13 coopérateurs du groupement de Boutazab possèdent 63 hectares de cacaoyers, dont 40 en production. En 1971-72 ils ont vendu pour 1 500 000 F de cacao.